



VILLE DU BOUSCAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20150707-070715-5-DE

Accusé certifié exécutoire

EXTRAIT DU REGISTRE Préfet : 15/07/2015

Publication : 15/07/2015

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 7 Juillet 2015

DOSSIER N° 5 :

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT
DE LA VILLE DU BOUSCAT
AUPRES DE LA VILLE DE
BORDEAUX

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 7 Juillet 2015

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 26

Absent : 1

Excusés : 8

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Jean Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Monique SOULAT (à M. BLADOU), Philippe FARGEON (à MME COSSECQ), Bernadette HIRSCH-WEIL (à M. VALMIER), Nancy TRAORE (à MME FOSSE), Emilie MACERON-CAZENAVE (à M. LAMARQUE), Gloria QUETGLAS (à M. MARC), Maël FETOUH (à M. REYDIT), Claire LAYAN (à M. CATARD)

Absent : Pascal BROQUAIRE

Secrétaire : Thierry VALLEIX

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2015

DOSSIER N° 5 : MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE DU BOUSCAT AUPRES DE LA VILLE DE BORDEAUX

RAPPORTEUR : Virginie MONIER

Par délibération des 16 décembre 2014 et 17 mars 2015, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'adoption du schéma de mutualisation et de son périmètre. Les lettres de pré-affectation des agents des services mutualisés leur ont été remises. Dans l'attente de leur transfert effectif au 1^{er} janvier 2016, plusieurs agents de la collectivité, amenés à exercer des fonctions de direction au sein de Bordeaux Métropole, contribuent déjà à la mise en place de l'organisation des relations entre les services communaux, le pôle territorial ouest et les services centraux de Bordeaux Métropole.

Cette mission de préfiguration concerne notamment un agent de la commune (grade Directeur Territorial titulaire) et nécessite une prise de poste anticipée au 1^{er} septembre 2015. Sur le plan statutaire, il est proposé de mettre cet agent à disposition de la Ville de Bordeaux, à temps complet, pour une durée de 4 mois.

Cet agent aura la charge de préfigurer les fonctions de coordination de la politique RH de la future Direction Générale Haute Qualité de Vie de Bordeaux Métropole. Il est à noter que l'agent concerné a donné son accord à cette pré-affectation anticipée qui sera soumise aux C.A.P. compétentes, celle placée auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale et celle de la Ville de Bordeaux. Il convient en outre de prévoir une convention entre la Ville du Bouscat et la Ville de Bordeaux, pour officialiser cette position.

Cette mise à disposition s'effectuera à titre gratuit.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations du 16 décembre 2014 et du 17 mars 2015 concernant l'approbation du schéma de mutualisation et de son périmètre,

VU l'accord de l'agent,

VU le projet de convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial ci-annexé,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

32 voix POUR

2 ABSTENTIONS (M. CATARD, MME LAYAN)

Article 1 : Accepte la mise à disposition auprès de la Ville de Bordeaux d'un directeur territorial à temps complet, pour une durée de 4 mois, du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015.

Article 2 : Autorise M. le Maire à signer la convention ci-annexée ainsi que les éventuels avenants.

Fait et délibéré le 7 Juillet 2015

LE MAIRE,



Patrick BOBET